



équilibre des énergies

Construisons une société énergétique meilleure

—RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021—

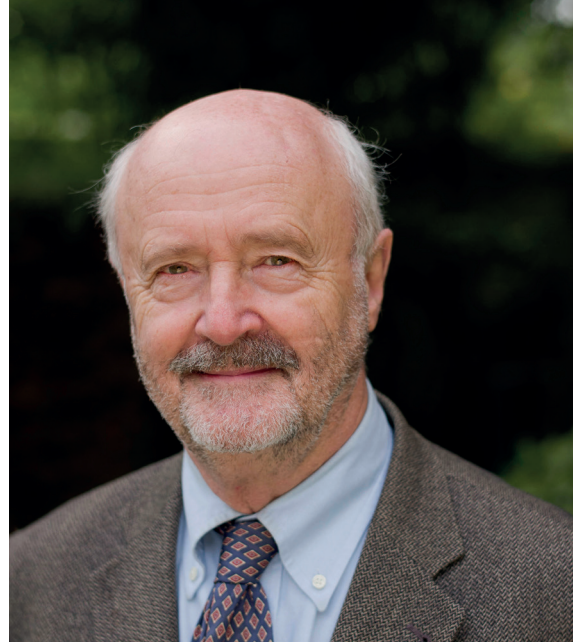


ÉDITO—

Brice Lalonde

Président d'Équilibre des Énergies,

ancien ministre de l'Environnement



L'enjeu climatique aura été au centre de l'année 2021, sur la scène nationale, avec le vote de la loi Climat-Résilience, issue de la Convention citoyenne pour le climat, comme sur la scène européenne, avec la présentation du premier paquet législatif découlant du pacte vert pour l'Europe, le *Fit for 55*.

Équilibre des Énergies s'est fortement mobilisée sur ces projets qui couvrent autant les enjeux de la production énergétique que ceux des usages et des politiques sectorielles. Nous avons poussé auprès des décideurs des solutions ambitieuses et réalistes pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le développement des techniques durables.

Dans la loi Climat-Résilience, nos échanges avec les acteurs du processus législatif ont contribué à trois évolutions majeures :

— L'inscription dans la loi du principe de détermination du niveau de performance des bâtiments en fonction à la fois de leur performance énergétique et de leurs d'émissions de gaz à effet de serre ;

— la fin des aides publiques pour les opérations d'économies d'énergie conduisant à une hausse des émissions de gaz à effet de serre, sous l'effet direct de ces opérations ;

— La mise en place d'un processus de préfinancement, par le gestionnaire du réseau, des infrastructures collectives de

recharge dans les copropriétés, secteur qui reste cruellement sous-équipé en bornes de recharge.

Au niveau communautaire, face à l'approche de la Commission européenne, toujours figée sur les deux rails des économies d'énergie et des énergies renouvelables, nous défendons une stratégie de transition qui ne bride pas les entreprises européennes voulant déployer leurs forces d'innovation et d'adaptation dans les secteurs de la mobilité électrique, de l'aviation, du chauffage et du bâtiment.

Nous nous réjouissons que la révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments – nous la demandions à la Commission depuis plusieurs années – soit aujourd'hui sur la table. Notre action a contribué à ce que la dimension carbone y soit bien plus présente que dans la version de 2018.

Toutefois nos objectifs et nos avancées significatives dans le domaine de l'énergie et de la décarbonation doivent être mis en perspective avec le contexte actuel : l'invasion de l'Ukraine par la Russie met en lumière notre fragilité sur le plan énergétique.

Cette guerre met tous les États européens face à une évidence : l'objectif climatique et l'impératif géopolitique sont alignés et la sortie des énergies fossiles, qui était déjà

nécessaire, doit être accélérée, non seulement pour préserver le climat, mais aussi pour permettre à l'Union de trouver son indépendance énergétique et stratégique.

La publication du paquet REPowerEU pour sortir de la dépendance au gaz russe d'ici 2027 prouve que la prise de conscience est en cours.

Ces développements ne sont toutefois qu'une première étape. Il est essentiel qu'ils se prolongent dans l'ensemble des textes à venir : du pacte vert à la future loi énergie-climat, en passant par les déclinaisons réglementaires, et les applications concrètes dans les territoires. Ce n'est que par ce travail que l'Union européenne et la France pourront répondre à leurs ambitions climatiques tout en préservant leur indépendance géopolitique face aux incertitudes d'un monde de plus en plus chaotique.

Dans ce rapport d'activité sur l'année 2021, écrit à la lueur des événements du premier semestre 2022, nous mettons en perspective nos actions passées, actuelles et futures avec la nécessité d'une décarbonation plus que jamais urgente.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

—2021 EN CHIFFRES



64

ARTICLES PUBLIÉS



10

ATELIERS-DÉBATS
ORGANISÉS



45

MEMBRES



200 736

PAGES VUES
SUR LE SITE INTERNET



16

PRÉSENTATIONS AU COMITÉ
SCIENTIFIQUE, ÉCONOMIQUE,
ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL



12

PARTENAIRES



3

EdEnmag PUBLIÉS



55

NEWSLETTERS



26

RÉUNIONS DES GROUPES
DE TRAVAIL



9167

FOLLOWERS
SUR TWITTER



11

RÉUNIONS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE,
ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL
ET SOCIÉTAL

—SOMMAIRE—

_EN BREF L'ASSOCIATION ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES	6
_GOUVERNANCE	9
_FRANCE & EUROPE : EN ROUTE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE	15
_PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION	31



EN BREF—L'ASSOCIATION ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES_

ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES—

Équilibre des Énergies fédère des entreprises de l'énergie, du bâtiment et de la mobilité

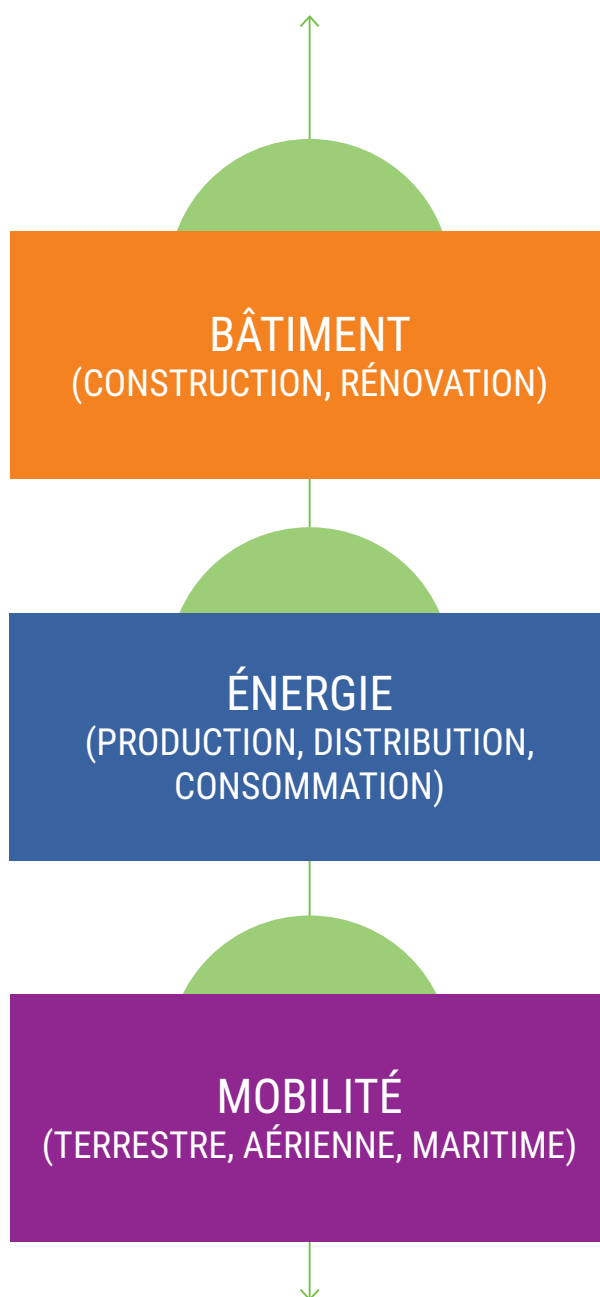
désireuses de promouvoir des mesures concrètes allant dans le sens d'une transition énergétique durable et profitable à tous.

L'association est présidée par l'ancien ministre de l'Environnement et ancien ambassadeur des questions internationales sur le climat, Brice Lalonde. Ses membres appartiennent au tissu économique : grands groupes industriels, PME, TPE, syndicats, fédérations professionnelles, artisans et associations de consommateurs. Autant d'acteurs qui portent l'innovation et l'excellence industrielle de notre pays.

Le fil conducteur de l'association est la réduction des émissions de la France et de l'Union européenne en gaz à effet de serre et donc la sortie progressive de leur dépendance aux énergies fossiles.

Équilibre des Énergies fait ainsi sien l'objectif de neutralité pour le climat porté par l'Europe et par la France, en associant transition énergétique, transition numérique, performance économique, recherche d'un meilleur niveau de vie et progrès social.

—NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ—





NOS OBJECTIFS—

L'objectif premier d'Équilibre des Énergies est de promouvoir l'usage de solutions décarbonées dans les principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre : le bâtiment et la mobilité.

Interlocuteur régulier des pouvoirs publics, Équilibre des Énergies intervient dans la discussion des textes législatifs et réglementaires et apporte ses analyses et ses recommandations.

Équilibre des Énergies propose des mesures concrètes à différentes échelles de temps en privilégiant le court terme car le climat, les citoyens, les entreprises et les politiques ne peuvent attendre et ont besoin d'actions rapides et efficaces.

S'inscrivant dans une vision prospective, ses propositions sont élaborées grâce aux travaux de son Comité scientifique, économique, environnemental et sociétal (CSEES), ses groupes de travail et à la connaissance des réalités du terrain de ses membres.

Elles ont pour ambition de faire cohabiter acceptabilité sociale, réalités économiques du pays et efficacité de chaque euro investi dans la lutte contre le dérèglement climatique.

CONTRIBUER À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS,

→ tout particulièrement ceux occupés par les ménages modestes, afin notamment d'atteindre l'objectif de 500 000 rénovations par an

CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES, DURABLES, CONFORTABLES

→ et rejetant très peu de CO₂ sur l'ensemble de leur cycle de vie

FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE SOLUTIONS DE MOBILITÉ

→ respectueuses de l'environnement

PROMOUVOIR LE RECOURS AUX ÉNERGIES DÉCARBONÉES,

→ partout où elles sont compétitives

EXPLOITER LES SYNERGIES ENTRE SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES,

→ notamment par une gestion active des besoins, de façon à alléger la charge des infrastructures de production et de distribution



_GOUVERNANCE



GOUVERNANCE—

L'ASSOCIATION_

LA PRÉSIDENTE—

Monsieur **Brice Lalonde**,
Président

Monsieur **Jean Bergougnoux**,
Président d'honneur

Monsieur **Serge Lepeltier**,
Président d'honneur

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE, ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL—

Monsieur **Jean-Pierre Hauet**,
Président

Monsieur **Etienne Beeker**,
Conseiller scientifique

Monsieur **Claude Monméjean**,
Conseiller scientifique

L'ÉQUIPE—

Monsieur **Gilles Rogers-Boutbien**,
Secrétaire général

Monsieur **François Moutot**,
Délégué aux affaires territoriales

Monsieur **Sébastien Jolie**,
Directeur - Chargé de mission auprès du bureau

Monsieur **Cecil Coulet**,
Responsable des affaires européennes

Monsieur **Olivier Lagrange**,
Responsable des affaires législatives et réglementaires

Madame **Nicole Perera**,
Responsable de l'événementiel

Madame **Chloé Lenoir**,
Chargée de mission



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 19 mai 2022

ADMINISTRATEURS PERSONNES PHYSIQUES—

Monsieur **Brice Lalonde**, Président

Monsieur **Jean Bergougnoux**,
Président d'honneur

Monsieur **Serge Lepeltier**,
Président d'honneur

Monsieur **Claude Monméjean**,
Trésorier

Monsieur **Gilles Rogers-Boutbien**,
Secrétaire général

Monsieur **Philippe Christophe**,
Administrateur

ADMINISTRATEURS PERSONNES MORALES—

L'association **Familles de France**,
représentée par Madame
Chantal Huet ou par Monsieur
Luc Baranger

Le groupe **Vinci**, représentée par
Monsieur **Xavier Huillard**,
ou par Madame **Isabelle Spiegel**

La société **Volkswagen Groupe
France**, représentée par Monsieur
Luc Chausson

La société **EDF**, représentée par
Monsieur **Marc Benayoun** ou par
Monsieur **Jean-Philippe Laurent**

La société **Atlantic SFD**,
représentée par Monsieur
Pierre-Louis François ou par
Monsieur **Thierry de Roquemaurel**

Les **Constructeurs et Aménageurs
de la Fédération française du
bâtiment - LCA-FFB**, représentés
par Monsieur **Grégory Monod** ou
par Monsieur **Christophe Boucaux**

La société **Delta Dore**, représentée
par Monsieur **Pascal Portelli** ou
par Monsieur **Christophe Guyard**

La société **Enedis**, représentée par
Madame **Marianne Laigneau** ou
par Monsieur **Dominique Lagarde**

La **Fédération des promoteurs
immobiliers**, représentée par
Monsieur **Pascal Boulanger**
ou par Monsieur
Didier Bellier-Ganière

La société **Groupe Muller**,
représentée par Monsieur
Philippe Denece ou
par Monsieur **Éric Baudry**

L'association **Promotelec**,
représentée par
Madame **Chantal Degand**
ou par Madame **Florence Delettire**

La société **RTE**, représentée par
Monsieur **Xavier Piechaczyk** ou
par Monsieur **Hervé Mignon**

La société **Schneider Electric
France**, représentée par
Monsieur **Laurent Bataille** ou par
Madame **Hélène Macela-Gouin**

Le groupe **Bouygues**, représenté
par Monsieur **Pascal Minault**
ou par Monsieur **Servan Lacire**

LES MEMBRES

au 10 mai 2021

ENTREPRISES

ABB
Airbus
Air France-KLM Groupe
Bouygues
Daikin
Dalkia Smart Building
Danfoss
Delta Dore
EDF
Enedis
France Air
Générale du Solaire
Groupe ADP
Groupe Atlantic
Groupe Axenco
Groupe Muller
Groupe SNCF
Groupe Vinci
La Poste Groupe
Panasonic
RATP
RTE
Safran
Schneider Electric France
Total Énergies
Vinci
Volkswagen Group France

ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS

Familles de France

ASSOCIATIONS ET SYNDICATS PROFESSIONNELS

Association française de pompes à chaleur (AFPAC)
CONSUEL
Fédération des promoteurs immobiliers (FPI)
Association de promotion des usages durables de l'électricité dans le bâtiment résidentiel et petit tertiaire (PROMOTELEC)
Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA)
Fédération des distributeurs de matériel électrique (FDME)
Fédération des électriciens (FEDELEC)
Fédération française des intégrateurs électriciens (FFIE)
Les Constructeurs et Aménageurs de la FFB (LCA-FFB)
Fédération nationale des travaux publics (FNTP)
Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipement ménager (GIFAM)

Fédération des industriels du génie numérique, énergétique et sécuritaire (IGNES)

Syndicat des professionnels de l'énergie solaire (ENERPLAN)

Synerciel

Union des industriels et constructeurs bois (UICB)

Union nationale des entreprises locales de l'électricité et du gaz (UNELEG)

Union sociale pour l'habitat (USH)

GOUVERNANCE—

ABB

AIRBUS

AFPAC
Association Française pour
les Pompes À Chaleur

AIRFRANCEKLM
GROUP

bouygues
TELECOM

**ORDRE
DES
ARCHITECTES**

CONSUEL
Innovons pour la sécurité électrique

DAIKIN

dalkia smart building
GROUPE EDF

Danfoss

**DELTA
DORE**
Smart is the new power

EDF

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

ENERPLAN
Syndicat des
professionnels
de l'énergie
solaire

Familles de France

FRANCE
**FEDERATION
PROMOTEURS
IMMOBILIERS**

EDME
Fédération des Distributeurs de Matériel Électrique

FEDELEC
PROFESSION ELECTRICIEN ELECTRICIENNE

FFIE

**Pôle
Habitat**
AMÉNAGEURS, CONSTRUCTEURS, PROMOTEURS

**LES TRAVAUX
PUBLICS**
FEDERATION
NATIONALE

France Air
Les Architectes de l'Air

**GÉNÉRALE
DU SOLAIRE**

gifam
Le groupement des marques
d'appareils pour la maison

GROUPE ADP

**GROUPE
ATLANTIC**

**Groupe
AXENCO**

GROUPE MULLER

SNCF

VINCI

ignes
Industries du Génie Numérique, Énergétique et Sécurité

**LA POSTE
GROUPE**

Panasonic

**Association
Promotelec**

RATP

Rte

SAFRAN

**Schneider
Electric**

SynerCiel
le réseau pour vos travaux

TotalEnergies

**UNION INDUSTRIELS
CONSTRUCTEURS BOIS**

UNELEG

**L'UNION
SOCIALE
POUR
L'HABITAT**

Volkswagen



_FRANCE & EUROPE : EN ROUTE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE, ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL (CSEES)_



Ouvert à tous les membres de l'association, le CSEES se réunit en séance plénière à un rythme mensuel et a pour double rôle de :

_garantir la qualité et l'impartialité des analyses et prises de position de l'association ;

_élaborer une vision prospective partagée par les membres de l'association mettant en particulier l'accent sur l'apport des solutions innovantes à moyen et long termes.

À chacune de ses réunions, le point est fait sur l'actualité, les études en cours et sur les synergies possibles entre les différents groupes de travail de l'association. L'ensemble des réflexions est mené dans une optique inter-filières énergie, bâtiment, mobilité.

Son président Jean-Pierre Hauet assure la coordination des travaux et leur synthèse. Ils sont ensuite diffusés en interne auprès des membres, comme en externe auprès des décideurs lors des rendez-vous de l'association, via les réseaux sociaux ou dans les médias.



Jean-Pierre Hauet,
Président du Comité
scientifique, économique,
environnemental et sociétal

LES SUJETS TRAITÉS_

- JANVIER** ____ • Pilotage de la recharge de véhicules électriques, opportunité pour le consommateur et le réseau public de distribution d'électricité
- FÉVRIER** ____ • Présentation de l'étude « Le chauffage électrique, un atout dans la société de demain »
- MARS** ____ • Les communautés locales d'énergie (CEL) et communautés d'énergie renouvelables
- AVRIL** ____ • Le solaire thermique
- MAI** ____ • Le béton bas-carbone
 - Le développement des infrastructures de recharge du véhicule électrique
- JUIN** ____ • La construction bas carbone
- JUILLET** ____ • Présentation de l'étude « Competitiveness of Heat electrification in buildings »
 - Présentation de l'étude « Opinion des propriétaires français sur les pompes à chaleur »
- SEPTEMBRE** _ • Présentation de la feuille de route énergie-climat de la RATP
 - Présentation sur le projet de mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM)
- NOVEMBRE** ____ • Présentation de la stratégie décarbonation du Groupe ADP
 - Présentation de l'évolution des prix de l'énergie suite au choc gaziers

LES GROUPES DE TRAVAIL (GT)_

A fin de compléter les activités du CSEES et d'approfondir certaines questions, Équilibre des Énergies fait appel à l'expertise de ses groupes de travail (GT). Travaillant sous l'égide du président du CSEES, Jean-Pierre Hauet, les animateurs des GT participent à l'approfondissement des travaux d'EdEn.

GT_BÂTIMENT



Animé par
Claude Monméjean

SUJETS TRAITÉS

Élaboration des positions d'Équilibre des Énergies relatives :

- _à la réglementation environnementale 2020 (RE 2020)
- _au diagnostic de performance énergétique (DPE)
- _à la 5^e période des certificats d'économie d'énergie (CEE)

Élaboration des propositions d'EdEn relatives au volet « Se Loger » de la loi Climat-Résilience et suivi de son application

GT_MOBILITÉS



Animé par
Olivier Lagrange

SUJETS TRAITÉS

- _Élaboration des propositions d'Équilibre des Énergies relatives au volet « Se Déplacer » de la loi Climat-Résilience et suivi de son application
- _Étude sur la place de l'hydrogène dans la décarbonation des poids lourds

GT_POLITIQUES RÉGIONALES



Animé par
François Moutot

SUJETS TRAITÉS

- _Élaboration des propositions d'EdEn à l'attention des collectivités territoriales

GT_EUROPE



Animé par
Cecil Coulet

SUJETS TRAITÉS

- _Analyse du paquet *Fit for 55*
- _Préparation de la présidence française du Conseil de l'UE
- _Élaboration des positions d'Équilibre des Énergies relatives :
 - au projet de révision de la directive sur l'efficacité énergétique (EED)
 - au projet de révision de la directive sur les énergies renouvelables (RED)
 - au projet de règlement ReFuelEU sur les carburants durables dans l'aérien
 - au projet de règlement sur l'infrastructure de recharge pour carburants alternatifs (AFIR)

LA NEUTRALITÉ CARBONE, LE FIL CONDUCTEUR DES TRAVAUX D'ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES_

Objectif commun aux niveaux européen et français, la neutralité carbone à l'horizon 2050 implique une forte mobilisation de tous les acteurs de la transition énergétique, en particulier les entreprises qui produisent et mettent en œuvre les solutions efficaces et décarbonées. Réaliser cet objectif nécessite :

d'accélérer la décarbonation en remplaçant les énergies fossiles (gaz naturel, fioul, charbon, etc.) par des énergies décarbonées, afin de réduire les émissions de CO₂ ;

d'améliorer l'efficacité énergétique et la sobriété, afin de réduire les consommations énergétiques ;

d'augmenter la capacité de la France à stocker des gaz à effet de serre, notamment grâce aux technologies de captage, de transport et de stockage du CO₂.

Dans ce contexte d'une ambition climatique et énergétique renforcée, Équilibre des Énergies a axé ses travaux sur l'identification de mesures concrètes à mettre en œuvre par les pouvoirs publics pour atteindre la neutralité carbone.



ÉTUDE ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES : QUELLE PLACE POUR L'**HYDROGÈNE** DANS LA DÉCARBONATION DES POIDS LOURDS ?_

Le 15 octobre, Équilibre des Énergies publiait son étude « L'hydrogène dans le secteur du transport routier de marchandises » réalisée avec le concours de divers experts internes ou externes à l'association. En effet, la question de la décarbonation du transport routier est plus que jamais un sujet d'actualité avec la récente promulgation de la loi Climat-Résilience qui a introduit la fin de la vente des poids lourds neufs utilisant majoritairement des énergies fossiles en 2040 et le renforcement à venir des ambitions européennes en la matière.

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE_

L'hydrogène est aujourd'hui au centre des politiques de transition énergétique de la France comme de la plupart des pays européens. Le secteur du transport routier de marchandises est considéré comme l'un des secteurs où l'hydrogène peut trouver un marché important. Mais à quelles échéances, à quelles conditions, moyennant quelles infrastructures et finalement à quel prix ?

L'étude « L'hydrogène dans le secteur du transport routier de marchandises » apporte des éléments de réponse précis et objectifs à ces questions. Elle s'adresse aussi bien aux acteurs privés (industriels, organisations professionnelles, etc.), que publics (collectivités territoriales).

L'étude débouche sur une analyse des infrastructures de production, de transport et de distribution de l'hydrogène à mettre en place pour permettre le développement de ce marché. Elle comporte également des évaluations économiques du prix de revient de l'hydrogène rendu au réservoir des camions et des bilans en coût total de possession des solutions hydrogène comparées aux solutions électriques à batteries pour les camions.



Accéder à
la synthèse
de l'étude

Accéder
à l'intégralité
de l'étude



Ses conclusions prennent place dans le panorama des études sur l'hydrogène actuellement publiées et éclairent les propositions de la Commission européenne sur l'équipement des grands axes en stations de ravitaillement en hydrogène.

L'étude d'Équilibre des Énergies apporte une valeur ajoutée substantielle en offrant des évaluations techniques et économiques précises fondées sur les données les plus récentes sur la production, le transport et l'utilisation de l'hydrogène, comparées notamment aux solutions électriques batteries.

LOI CLIMAT-RÉSILIENCE : PLUSIEURS AVANCÉES EN FAVEUR DE LA DÉCARBONATION_

L'année 2021 a été marquée par l'examen puis le vote, le 22 août, de la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite loi Climat-Résilience.

Dans la continuité de sa contribution auprès de la Convention citoyenne pour le climat, dont les 149 propositions ont inspiré le texte soumis au Parlement, Équilibre des Énergies a activement participé aux débats parlementaires, notamment dans le cadre d'auditions auprès des commissions du développement durable et des affaires économiques de l'Assemblée nationale et du Sénat.

En parallèle de l'inscription dans le corpus législatif de la prise en compte des émissions de gaz à effet de serre dans le diagnostic de performance énergétique (DPE), qui était une de nos recommandations de longue date afin de massifier l'emploi de solutions décarbonées, la loi Climat-Résilience a été l'occasion d'intégrer plusieurs propositions d'amendements à travers :

— l'article 111 qui contribue à fortement faciliter l'installation des bornes de recharge dans les copropriétés existantes ;

— l'article 188 qui empêche tout soutien public à la réalisation de rénovations qui, sous-couvert de réduire les consommations d'énergie, contribueraient à augmenter les émissions de gaz à effet de serre ;

— l'article 149 qui valorise dans le diagnostic de performance énergétique (DPE) les énergies renouvelables provenant du réseau, et participe ainsi à mettre en avant la part déjà importante des sources renouvelables dans la production d'électricité.

Équilibre des Énergies s'est également mobilisée auprès des pouvoirs publics dans le cadre de l'application réglementaires de ces articles, afin que l'esprit de la loi perdure.



ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES FAIT 13 PROPOSITIONS AUX CANDIDATS EN FAVEUR DU CLIMAT—

Tout au long de l'année 2021, notre association s'est mobilisée pour proposer sa vision de la transition énergétique aux candidats à l'élection présidentielle, et partager sa conviction que la France, forte de sa position dans le domaine des énergies, ne doit pas manquer son rendez-vous avec la neutralité carbone.

Pour ce faire, en collaboration avec les entreprises rassemblées en son sein, Équilibre des Énergies a produit des propositions pour accélérer la décarbonation des secteurs du bâtiment, des transports et des systèmes énergétiques.

UNE POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT ANIMÉE PAR LA CULTURE DU RÉSULTAT—

La finalité première de la politique énergie-climat doit être l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Cet objectif doit être balisé par des jalons réalistes avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre comme fil conducteur. Elle doit viser, sans négliger la recherche de l'efficacité énergétique, l'abandon des énergies fossiles, en s'appuyant majoritairement sur l'électricité décarbonée, déjà produite de façon

abondante, sur la chaleur renouvelable et sur l'hydrogène bas-carbone là où il peut être compétitif.

Opérer cette rupture ne sera pas gratuit. Il convient de l'inscrire dans une écologie de la prospérité, respectueuse de l'environnement, aux antipodes d'une écologie de la décroissance, afin d'assurer le bien-être des populations et disposer des ressources indispensables au financement de la transition.

L'acceptabilité sociale de la transition implique également d'assurer la souveraineté énergétique de la nation, afin d'être moins dépendant du contexte géopolitique et des aléas météorologiques, et d'associer davantage les citoyens aux choix qui nous engagent tous.

TREIZE ACTIONS POUR ACCÉLÉRER LA DÉCARBONATION—

Les secteurs du Bâtiment et de la Mobilité sont les deux principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre et consommateurs d'énergie, C'est pourquoi Équilibre des Énergies propose treize leviers sur lesquels les candidats à l'élection présidentielle pourront s'appuyer.

Ces actions partent d'une analyse de la façon dont les besoins en énergie pourront être satisfaits par des solutions décarbonées et efficaces et des conditions à réunir pour organiser cette transition, notamment au niveau du système énergétique.



Élection
présidentielle :
l'énergie doit être au
cœur des débats)

LES ACTIONS D'ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES EN FAVEUR DE LA NEUTRALITÉ CARBONE_

EUROPE_

Au niveau européen, l'année 2021 a été marquée par la publication et le début des discussions sur le paquet *Fit for 55* composé de 14 projets de textes visant à adapter le cadre législatif européen à l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici à 2030.

Si ce paquet propose certains développements essentiels à la décarbonation de l'économie, comme l'intégration d'une part de carburant durable dans le secteur aérien, Équilibre des Énergies regrette

cependant que la réduction des émissions de CO₂, qui aurait dû être la priorité du paquet *Fit for 55* comme a été celle de la loi climat, soit dans certains textes reléguée au second plan. La priorité donnée à l'amélioration de l'efficacité énergétique, notamment via le principe de l'*Energy Efficiency First*, risque de priver l'Union de ressources énergétiques précieuses dans son effort de décarbonation : l'hydrogène, le nucléaire et les carburants synthétiques.

Équilibre des Énergies s'est mobilisée avec ses membres pour produire des recommandations sur les enjeux clés de ces textes.

Projet de révision de la directive sur l'efficacité énergétique (EED)

Afin d'atteindre les nouveaux objectifs climatiques pour 2030 retenus dans la loi climat, la Commission estime nécessaire d'accroître significativement le niveau d'ambition en matière d'efficacité énergétique. Le texte proposé vise donc à renforcer les objectifs de réduction des consommations nationales et européennes.

Les recommandation d'Équilibre des Énergies concernant ce texte ont visé à **inclure une dimension carbone dans le texte**.

Le principe *Energy Efficiency First* ignore la réduction des émissions de gaz à effet de serre puisque l'injonction à la réduction des consommations concerne de la même manière les énergies fossiles et les énergies décarbonées. Il est nécessaire d'introduire une dimension carbone dans le texte, soit par l'adoption du principe *Emission Reduction First* comme ligne directrice de la politique européenne de l'énergie, soit, a minima, par la mise en place d'une clause de non-régression en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

EUROPE : EN ROUTE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE—

Projet de révision de la directive sur les énergies renouvelables (RED)

Avec la révision de la directive RED, la Commission européenne entend parvenir à une augmentation de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables d'ici 2030 et favoriser une meilleure intégration des systèmes énergétiques.

Les recommandations d'Équilibre des Énergies concernant ce texte ont visé à :

Mettre en place un critère carbone dans tout le secteur du bâtiment. Le secteur du bâtiment est le 2^e secteur le plus émetteur en gaz à effet de serre. L'objectif d'intégration des renouvelables devrait être complété par un critère de réduction de l'intensité carbone du secteur du bâtiment, comme c'est le cas pour le secteur des transports.

Préciser la méthode de calcul de la part des renouvelables dans le bâtiment. L'objectif indicatif d'atteindre 49 % de renouvelables dans le secteur du bâtiment interroge car il s'apparente à une limitation significative dans la détermination du mix énergétique des États membres, alors même que cette détermination reste une prérogative des États. Il est, a minima, nécessaire de préciser quelles énergies renouvelables pourront être prises en compte dans le calcul de cet objectif.

Projet de règlement ReFuelEU sur les carburants durables dans l'aérien

Le projet de règlement ReFuelEU vise à accélérer le déploiement des biocarburants avancés et des carburants de synthèse dans le secteur aérien. Ces carburants durables représentent en effet un levier majeur de décarbonation du secteur mais leur utilisation y est actuellement très limitée.

Les recommandations d'Équilibre des Énergies concernant ce texte ont visé à :

Mettre en place des critères appropriés pour la définition des SAF. Les ressources européennes en huiles de cuisson usagées et graisses animales ne sont pas compatibles avec les objectifs de déploiement des SAF. Équilibre des Énergies recommande d'examiner la possibilité d'élargir la liste des matières premières autorisées, sans toutefois recourir aux matières premières issues des cultures vivrières ou agricoles. En outre, Équilibre des Énergies recommande de permettre l'utilisation de l'hydrogène et de l'électricité bas-carbone dans la production des carburants de synthèse là où le texte propose de n'autoriser que l'hydrogène et l'électricité renouvelables.

Mettre en place un système de certificats et de *book and claim* fondé sur l'intensité carbone. Équilibre des Énergies recommande de mettre en place un système de certificats et de *book and claim* par lequel les compagnies aériennes seraient en mesure d'acheter des certificats SAF, indépendamment de la disponibilité effective de SAF dans l'aéroport où elles s'approvisionnent.

Mettre en place des incitations financières pour préserver la compétitivité de la filière européenne. Afin de préserver la compétitivité du secteur aérien européen, les obligations en matière de déploiement des biocarburants avancés et des carburants de synthèse doivent être complétées par des incitations financières. En particulier, les recettes issues de la mise aux enchères des quotas carbone du secteur aérien devraient, au moins en partie, être dirigées vers l'investissement dans le développement et le déploiement des SAF.

Projet de règlement sur l'infrastructure de recharge pour carburants alternatifs (AFIR)

Le projet de règlement AFIR (Alternative Fuels Infrastructure Regulation) vise à remplacer la directive sur le même sujet adoptée en 2014. Avec ce projet, la Commission entend accélérer le déploiement de l'infrastructure et étendre le champ du texte aux modes de transports aériens et maritimes.

Les recommandations d'Équilibre des Énergies concernant ce texte ont visé à :

Cadrer davantage le développement de l'infrastructure hydrogène pour bénéficier pleinement de sa valeur ajoutée. Le déploiement de l'infrastructure hydrogène devrait être davantage ciblé et cadré dans le projet de texte afin de concentrer le développement de cette infrastructure sur le réseau central RTE-T et prioriser les infrastructures dédiées aux poids lourds.

Prioriser le déploiement des bornes dans les zones faiblement équipées ou correspondant à des aires stratégiques.

Les territoires et les zones blanches devraient faire l'objet de dispositions spécifiques compte-tenu du fait qu'elles représenteront l'un des principaux défis du déploiement de l'infrastructure.

Assurer la disponibilité de bornes en bon état de marche. Équilibre des Énergies recommande d'intégrer au texte une disposition sur le bon fonctionnement des points de recharge car le nombre de bornes hors service est un des principaux freins de l'achat par les consommateurs de véhicules électriques.

LETTRE AU PREMIER MINISTRE POUR PRÉPARER LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE À L'UE

Le deuxième semestre de l'année 2021 a également permis de préparer la Présidence française du Conseil de l'UE qui commençait au 1^{er} janvier 2022.

À l'initiative de l'association Équilibre des Énergies, des entreprises majeures des secteurs de l'énergie, du transport et des bâtiments (ABB France, Airbus, Bouygues Energies & Services, Delta Dore, Enedis, EDF, Groupe ADP, Groupe Atlantic, Groupe Muller, Safran, Schneider Electric, TotalEnergies, Vinci, Volkswagen France) ont écrit le 28 juillet au Premier ministre pour que la France recentre la politique européenne sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la croissance verte et sur les quatre axes suivants :

- 1_Affirmer la primauté de la réduction des émissions de gaz à effet de serre selon le principe *Emission Reduction First* ;**
- 2_Faire de la lutte contre le changement climatique un instrument de croissance économique en Europe ;**
- 3_Permettre une transition juste et le développement des emplois durables ;**
- 4_Reconstruire un leadership technologique européen et français.**

Voir ci-après

EUROPE : EN ROUTE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE—



Monsieur Jean Castex
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 Rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 28 juillet 2021

Copie :

Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française Jean-Yves Le Drian

Madame la Ministre de la Transition écologique Barbara Pompili

Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance Bruno Le Maire

Monsieur le Ministre délégué chargé des Transports Jean-Baptiste Djebbari

Madame la Ministre déléguée chargée du Logement Emmanuelle Wargon

Monsieur le Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes Clément Beaune

Objet : Axes prioritaires pour la politique énergie-climat de la Présidence française du Conseil de l'UE

Monsieur le Premier ministre,

La Présidence française du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2022 est une opportunité pour la France de conduire l'Union dans un contexte particulièrement crucial : celui de la mise en place du plan de relance européen d'une part et **du paquet législatif énergie-climat "Fit for 55"**, d'autre part.

La France se doit d'œuvrer à rassembler les États membres dans un esprit d'ouverture et de cohésion autour d'un programme fondé sur la progression vers la neutralité climatique et sur le développement d'un écosystème industriel innovant tirant parti du plan de relance, capable de s'imposer sur le plan international et de soutenir la transition énergétique et la croissance verte.

Les entreprises signataires de cette lettre et l'association Équilibre des Énergies recommandent que le prochain mandat de la Présidence française de l'Union européenne développe un ensemble d'actions centrées sur les axes stratégiques suivants :

EUROPE : EN ROUTE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE—

1. Affirmer la primauté de la réduction des émissions de gaz à effet de serre selon le principe « Emission reduction first »

La réduction des émissions de gaz à effet de serre devrait occuper une place centrale dans les textes européens, ce qui est aujourd'hui loin d'être toujours le cas. Les textes sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments et la taxonomie verte en sont des exemples.

La Présidence française doit privilégier les actions débouchant sur des résultats concrets en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en particulier pour la **décarbonation des bâtiments et le déploiement de la mobilité propre et connectée**.

2. Faire de la lutte contre le changement climatique un instrument de croissance économique en Europe

La Présidence française doit affirmer avec force sa conviction qu'il est possible d'associer la renaissance économique et la lutte contre le changement climatique en s'appuyant sur un panel de solutions associant l'électricité décarbonée, d'origine renouvelable et nucléaire, la chaleur renouvelable, l'hydrogène et les carburants alternatifs. A ce titre, **l'électrification accrue et pilotée des usages est essentielle**. Elle doit être associée à la mise en place d'un système de production entièrement décarboné et au développement des réseaux intereuropéens. Pour les États membres dont la production électrique repose encore sur l'utilisation du charbon, le passage au gaz, dans la mesure du possible au gaz renouvelable, reste à poursuivre, tant qu'il ne crée pas d'effets de verrouillage, en tant que moyen de réduire les émissions de carbone de l'UE. L'intégration de l'hydrogène dans les segments où sa valeur ajoutée potentielle est la plus élevée, ainsi que la définition de cadres pour l'ajustement carbone aux frontières et l'amélioration de l'efficacité énergétique devront aussi faire partie des priorités de la France en vue de favoriser la croissance verte.

3. Permettre une transition juste et le développement des emplois durables

La politique de rénovation des bâtiments est un instrument essentiel pour lutter contre les inégalités sociales et la précarité énergétique. Dans le cadre de la stratégie européenne "vague de rénovations", la Présidence française doit veiller à ce que le cadre et les définitions retenues pour le programme de rénovation européen soient fondés sur un principe de **rapport coût-efficacité**. Le programme doit ainsi favoriser les rénovations permettant aux ménages d'obtenir les meilleurs résultats en termes de réduction des émissions de GES et des consommations pour le coût le plus compétitif, en s'appuyant sur le savoir-faire des entreprises européennes. La rénovation des bâtiments, le développement du réseau électrique et des énergies renouvelables, la décarbonation de l'industrie sont autant d'exemples qui doivent contribuer de manière significative à la création de nouveaux emplois durables en France et en Europe.

4. Reconstruire un leadership technologique européen et français

L'Union européenne et la France doivent reconstruire la compétitivité technologique de leurs industries en soutenant les investissements dirigés vers les **activités innovantes appelées à jouer un rôle d'accélérateurs dans la transition énergétique**. Ces activités doivent notamment inclure l'hydrogène, les batteries, la capture et le stockage du carbone, les technologies nucléaires avancées, la production de carburants durables dans les secteurs de la marine et de l'aérien. Côté utilisations, l'accent devra être mis sur les techniques du numérique indispensables au pilotage des énergies, sur le renouveau des industries et sur l'adaptation des infrastructures de transport à la mobilité durable et connectée : véhicules autonomes mais aussi dronotique et mobilité aérienne urbaine.

Confiantes dans l'intérêt que vous voudrez bien porter à ce courrier, les entreprises signataires et l'association Équilibre des Énergies se tiennent à votre disposition pour tout échange plus approfondi.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses,

EUROPE : EN ROUTE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE—

Liste des signataires :



Brice Lalonde, Président d'Équilibre des Énergies



Fabien Laleuf, Président d'ABB France



Guillaume Faury, Président-directeur général d'Airbus



Pierre Vanstoflegatte, Président-directeur général de Bouygues Énergies & Services



Pascal Portelli, Président-directeur général de Delta Dore



Jean-Bernard Lévy, Président-directeur général d'EDF



Marianne Laigneau, Présidente du Directoire d'Enedis



Augustin de Romanet, Président-directeur général de Groupe ADP



Pierre-Louis François, Président du Directoire du Groupe Atlantic



Pascal Teurquetil, Président-directeur général du Groupe Muller



Ross McInnes, Président du Directoire de Safran



Jean-Pascal Tricoire, Président-directeur général de Schneider Electric



Patrick Pouyanné, Président-directeur général de TotalEnergies



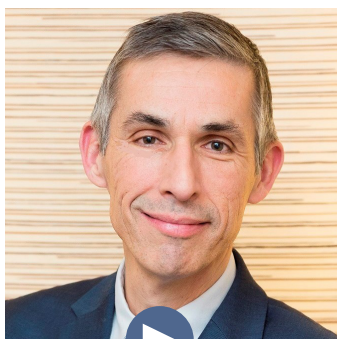
Xavier Huillard, Président-directeur général de Vinci



Thierry Lespiaucq, Président du Directoire de Volkswagen France

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN DÉBAT AVEC SES ACTEURS_

Équilibre des Énergies organise chaque mois, en format hybride, des ateliers-débats où nous convions une personnalité politique, industrielle ou associative à échanger avec le président Brice Lalonde et le public sur un sujet d'actualité relatif à la transition énergétique.



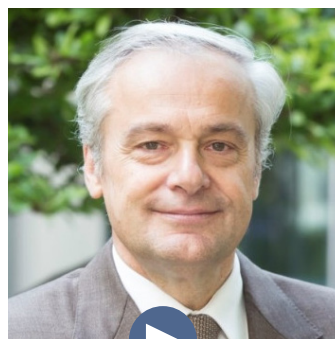
Mobilité électrique : comment l'énergéticien EDF contribue à son développement



Olivier Dubois,

Directeur Développement et Partenariats stratégiques à la Direction Mobilité

Electrique d'EDF.



Revitalisation durable : comment la rénovation énergétique et la mobilité propre redynamisent les centres-ville



Rollon Mouchel-Blaisot,

Préfet, Directeur du programme interministériel Action Cœur de Ville.

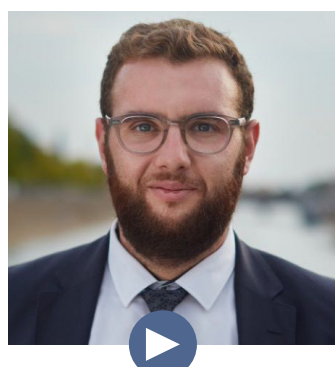


Le renouveau des travaux publics pour accompagner la transition environnementale



Xavier Neuschwander,

Président de la commission technique et innovation de la FNTF.



Loi Climat-Résilience : quelles perspectives pour les transports durables ?



Damien Pichereau,

Député, vice-président de la commission du développement durable.



Quelles batteries pour la France et l'Europe ?



Ghislain Lescuyer,

Directeur général de Saft et Président du Conseil d'Administration d'ACC (Automotive Cells Company).



Présidence française de l'UE : quel chemin pour une croissance verte en 2030 ?



Erkki Maillard,

Directeur des affaires européennes et conseiller du PDG d'EDF pour les affaires internationales.

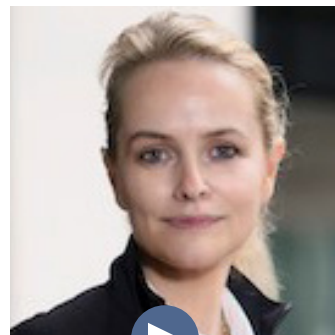


Des aéroports zéro carbone pour un secteur aérien en transition



Amélie Lummaux,

Directrice du développement durable et des affaires publiques du groupe ADP.



Décarboner les transports : quelle feuille de route pour le prochain quinquennat ?



Cécile Maisonneuve,

Senior fellow de l'Institut Montaigne et conseillère auprès du centre énergie et climat de l'Ifri.



Le Green Deal comme feuille de route d'une Europe décarbonée



François-Xavier Bellamy,

Eurodéputé.





_PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION

PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION—

ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES : DES MÉDIAS POUR PARTAGER ET INFORMER SUR SA VISION DE LA TRANSITION_

La transition énergétique ne sera réussie que si elle associe tous les éléments constitutifs de la société. Au travers des réseaux sociaux – LinkedIn, Twitter, Facebook – et des médias qui lui sont propres, Equilibre des Énergies promeut l'idée d'une société énergétique meilleure où chaque énergie sera utilisée rationnellement là où elle est le plus efficace.

Le site Internet de l'association, www.equilibredesenergies.org, a vu sa fréquentation augmenter de 18 % en 2021. Le magazine *EdEnMag* est diffusé quant à lui à 8 000 exemplaires en version papier et est mis en ligne en version numérique sur equilibredesenergies.org.

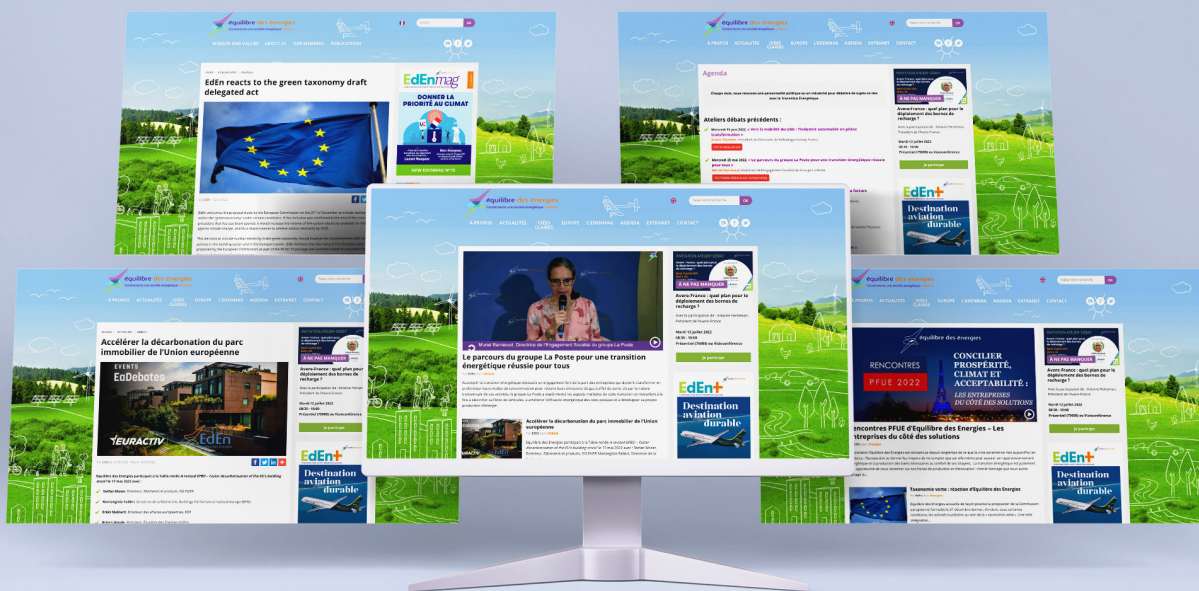


EDENMAG

Publié à 15 numéros depuis sa création, *EdEnMag* a pour vocation d'être un outil d'aide à la décision délivrant des messages clairs afin d'accompagner les décideurs dans leur conduite de la transition écologique. Pour ce faire, il s'appuie sur les travaux et recommandations du Comité scientifique, économique, environnemental et sociétal (CSEES). La publication est accompagnée par des campagnes de communication : mailing, Facebook, Twitter, LinkedIn, etc.



PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION—



EQUILIBREDESENERGIES.ORG

Le site Internet relaie la vie de l'association et ses prises de position, tout en apportant des éclairages sur l'actualité et en mettant en valeur les innovations au service d'une économie décarbonée. Cette année, plus de 66 articles ont été publiés.



@EQUIL_ENERGIES

Autre vecteur fort de la communication d'Équilibre des Énergies, le compte Twitter @Equi_Energies permet de relayer en temps réel les divers événements, participations ou positionnements de notre association.

PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION—

LES CHIFFRES 2021_

SITE INTERNET

equilibredesenergies.org

200 736

pages vues

(+ 30 120 en 2021)

5 073

vues

du magazine *EdEnmag*



TWITTER
@Equili_Energies

9 167
followers

(+ 125 en 2021)



FACEBOOK
Équilibre des Énergies

844

personnes aiment Équilibre des
Énergies sur Facebook

(+ 105 en 2021)



LINKEDIN

[https://www.linkedin.com/
company/équilibre-des-énergies/](https://www.linkedin.com/company/équilibre-des-énergies/)

779

abonnés

(+ 202 en 2021)

ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES_

—2022 EN BREF

—EUROPE

Au niveau européen, l'année 2022 est marquée par une activité législative très dense : la première partie du paquet *Fit for 55* a été intensément discutée et les textes énergies renouvelables, efficacité énergétique, infrastructures de recharge et aviation durable devraient être votés à l'été. La deuxième partie du paquet *Fit for 55*, avec la directive sur la performance énergétique des bâtiments est quant à elle en passe d'entrer en discussion au Parlement et dans les groupes de travail du Conseil.

Du fait de la crise ukrainienne, de nouveaux projets législatifs ont également émergé en mai, sous la forme du paquet REPowerEU qui vise à rendre l'Union plus indépendante des énergies fossiles – russes en particulier. Ces initiatives, qui concernent elles aussi les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, mais également l'hydrogène, seront à l'ordre du jour des discussions sur le deuxième semestre 2022 et le début de 2023.

—UNE NOUVELLE LOI ÉNERGIE-CLIMAT À VENIR

En France, l'année 2022 sera également celle des travaux préparatoires de la loi quinquennale de programmation énergie-climat (LPEC) qui devra être votée avant le 1^{er} juillet 2023.



Cette loi mettra à jour les objectifs énergie-climat de la France et introduira des dispositions supplémentaires pour lutter contre le réchauffement climatique.

—APPROFONDIR : PLUSIEURS PROJETS D'ÉTUDE POUR 2022

Au cours de l'année 2022, Équilibre des Énergies a identifié plusieurs sujets sur lesquels elle entend approfondir ses travaux. En parallèle de ceux sur les véhicules légers et dans la continuité de son étude sur la contribution de l'hydrogène à la décarbonation des poids lourds, Équilibre des Énergies étudiera la pertinence technico-économique de l'autoroute électrique. Sa mise en place pourrait permettre de réduire la taille des batteries sur les poids lourds et ainsi baisser les coûts liés à leur acquisition et au déploiement des bornes de recharge très rapides.

Mobilité toujours, Équilibre des Énergies publiera « Destination aviation durable », un numéro spécial de l'*EdEnmag* qui donnera la parole aux acteurs politiques, industriels et économiques pour tracer les perspectives d'une décarbonation progressive et réaliste, notamment grâce au déploiement des *sustainable aviation fuels* (SAF). À l'échelle mondiale, comme le souligne l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son rapport, le développement des moyens de captage, transport et stockage du CO₂ (CCS) est essentiel pour atteindre l'objectif zéro émission nette. Dans ce contexte, Équilibre des Énergies étudiera l'apport réel du CCS en France pour décarboner les secteurs les plus complexes, ainsi que la réutilisation du carbone pour produire les carburants propres dont auront besoin les avions et les navires de demain.



Association loi de 1901 Équilibre des Énergies

10, rue Jean Goujon - 75008 Paris - France

T. +33 (0)1 53 20 13 70

info@equilibredesenergies.org



equilibredesenergies.org